

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR

Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

19

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **26 JUIN 2026**

Objet de la délibération :

**SIX FOURS – « LE CLOS
DES MOULINS EX
TANCREDI »
PROJET DE
CONSTRUCTION NEUVE
DE 35 LOGEMENTS**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **22 (suite au décès
soudain d'un administrateur)**

Présents : Thierry ALBERTINI, Michèle BUGEAU, Dominique
CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen COINTREL, Marc
ESPONDA, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Serge
PELLEGRIN, Christophe REGIMBEAU

Bruno BAIXE, ayant donné pouvoir à D CAPITAINE
Catherine BASCHIERI, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI
Christian BRIEL, ayant donné pouvoir à P EVEILLEAU
Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI
Josée MASSI, ayant donné pouvoir à J GHIO
Valérie RIALLAND, ayant donné pouvoir à J GHIO

Absents et excusés : Martine ARENAS, Dalila CHOUIAH, Delphine
GROSSO, Marc LAURIOL, Jacques PEYROT

Représentants du CSE excusés : Didier D'HOTEL, Stéphanie
MANETTI

Commissaire du gouvernement : Mme BAILLY (DDTM du Var)

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

Par délibération n°20 du 09 juin 2021, vous avez délibéré pour la signature d'une convention dite
« multi sites » avec l'EPF PACA pour la réalisation de 66 logements sur la commune de SIX FOURS.

Par délibération n°20 du 09 décembre 2021, vous avez délibéré pour la réalisation de l'opération
TANCREDI, définie comme suit :

- 20 logements locatifs sociaux
- 20 logements en accession sociale BRS

Pour les 20 logements locatifs les conditions sont les suivantes :

1T1, 7T2, 7T3, 4T4, 1 T5

Faisant suite à des contraintes techniques notamment eu égard à l'environnement urbain particulier (zone pavillonnaire, proximité de la plage etc.) le projet a été adapté : la part BRS a été revue à la baisse afin de ne pas pénaliser l'offre de logements locatifs sociaux.

Le projet est désormais décomposé comme suit :

- 20 logements locatifs sociaux (1T1 Bis, 7T2, 7T3, 4T4, 1 T5)
- 15 logements en accession sociale BRS (4T2, 3T3, 7T4, 1 T5)

Et les stationnements associés

Le prix de revient de l'opération a été corrigé et est estimé à : 10 065 096 € TTC

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- La réalisation de l'opération et son coût prévisionnel,
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération tant pour le montage juridique de l'opération en vue de l'opération de BRS que pour la revente desdits logements BRS.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI